



Organisez-vous en cas d'urgence... Demandez votre carte de l'aidant !

L'Association Française des AIDANTS milite pour la reconnaissance du rôle et de la place des aidants dans la société, oriente et soutient les aidants via le réseau national des Cafés des Aidants® et assure des formations sur les questions liées à l'accompagnement pour les proches aidants et les équipes professionnelles.

Pour en savoir plus :

www.probtp.com ou www.aidants.fr

VOS CONTACTS

Directions régionales PRO BTP

Notre accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 13 h.

SUD-OUEST

33055 BORDEAUX CEDEX

Dép. 09, 12, 19, 23, 24, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 81, 82 et 87
Tél. 05 56 11 56 19

NORD - PAS-DE-CALAIS

59042 LILLE CEDEX

Dép. 59 et 62
Tél. 03 20 12 35 14

RHÔNE-ALPES - BOURGOGNE - AUVERGNE

CS 70734 - 69257 LYON CEDEX 09

Dép. 01, 03, 07, 15, 21, 26, 38, 42, 43, 58, 63, 69, 71, 73, 74 et 89
Tél. 04 72 42 16 00

MÉDITERRANÉE

CS 50011 - 13395 MARSEILLE CEDEX 10

Dép. 04, 05, 06, 11, 13, 30, 34, 48, 66, 83, 84, 2A et 2B
Tél. 04 96 20 70 70

GRAND-EST

CS 55415 - 54056 NANCY CEDEX

Dép. 08, 10, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 88 et 90
Tél. 03 83 95 39 92

OUEST-ATLANTIQUE

44176 NANTES CEDEX 4

Dép. 16, 17, 22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 79, 85 et 86
Tél. 02 40 38 15 22

PARIS-SEINE

75745 PARIS CEDEX 15

Dép. 75, 92, 93 et 94
Tél. 01 55 76 15 30

ÎLE-DE-FRANCE - CENTRE

CS 11136 - 75545 PARIS CEDEX 11

Dép. 18, 28, 36, 37, 41, 45, 77, 78, 91 et 95
Tél. 01 40 31 38 70

NORMANDIE - PICARDIE

76138 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Dép. 02, 14, 27, 50, 60, 61, 76 et 80
Tél. 02 35 07 29 11

Retrouvez les adresses de nos agences Conseil sur www.probtp.com

AV1



www.probtp.com - www.aidants.fr

PRO BTP, le groupe paritaire de protection sociale, à but non lucratif, au service du bâtiment et des travaux publics
PRO BTP Association de protection sociale du bâtiment et des travaux publics, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social 7, rue du Regard - 75 006 PARIS SIREN 394 164 966

Garantissez une aide à votre proche dépendant



CARTE
D'URGENCE
DE L'AIDANT
GRATUIT

PARTICULIERS





© Fotolia

Avec cette carte en poche, vous avez l'esprit tranquille!

Vous apportez une aide régulière à un membre de votre entourage en situation de dépendance à cause d'une maladie ou d'un handicap...

Vous êtes un aidant.

Lorsque vous quittez votre proche, vous êtes inquiet car vous vous demandez qui peut lui porter secours si vous-même, êtes dans l'incapacité temporaire de le faire. La carte d'urgence de l'aidant vous permettra d'être plus serein...

■ À quoi sert cette carte ?

À anticiper et prévoir une alternative à une situation d'urgence vous concernant (accident, malaise, indisponibilité).

Elle permet de vous identifier en tant qu'aidant. Les personnes qui la trouveront sur vous (par exemple les services d'urgence) pourront prendre rapidement connaissance de vos responsabilités vis-à-vis du proche dont vous vous occupez régulièrement.

Nous mettons cette carte d'aidant à votre disposition gratuitement dans le cadre d'un partenariat entre le groupe PRO BTP et l'Association Française des AIDANTS.

Elle est personnalisable. Vous y indiquez vos nom et prénom ainsi que les noms et téléphones des personnes de confiance qui pourront s'occuper en votre absence de votre proche. Afin qu'elle soit trouvée facilement et rapidement, elle vous est fournie avec un étui transparent qui vous permet de la joindre à votre carte d'identité.



■ Comment demander votre carte ?

La carte de l'aidant est destinée à toute personne venant en aide à un proche dépendant. Vous pouvez en faire la demande sans être adhérent à PRO BTP ou à l'Association Française des AIDANTS.

Cette carte vous permet de nommer des personnes de confiance : membres de votre famille, amis, voisins voire votre médecin ou votre service d'aide à domicile, qui devront être capables de prendre votre relai si vous êtes momentanément indisponible. Il n'est pas indispensable que ces personnes résident dans la même commune que vous.

Idealement, votre proche dépendant les connaitra déjà. Si toutefois votre absence venait à se prolonger, d'autres dispositions devront être prises pour lui assurer une aide continue et appropriée.

Si vous n'avez pas de personne de confiance à désigner, demandez quand même votre carte car elle permet de signaler vos responsabilités aux services de secours.



DEMANDE DE CARTE D'URGENCE DE L'AIDANT

À compléter et à retourner, sous enveloppe affranchie, à :
PRO BTP - Direction de l'Action sociale générale - 36 rue de Vouillé - 75 015 PARIS

Oui, je désire recevoir gratuitement et sans engagement ma carte d'urgence de l'aidant.

Téléphone fixe _____ Téléphone portable _____

Mme M Nom Prénom

Adresse

Code postal _____ Ville

E-mail _____